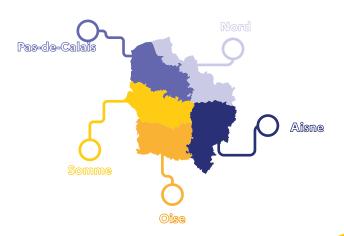


Liberté Égalité Fraternité

Le SGAR

Le secrétariat général pour les affaires régionales : piloter l'État dans les Hauts-de-France







Les missions du SGAR

Véritable « bras armé » du préfet de la région Hauts-de-France, le SGAR occupe une place centrale dans l'animation de la communauté régionale des services de l'État.

- Il assiste le préfet de région dans l'exercice de ses missions.
- Il coordonne les services régionaux de l'État et veille à leur bonne articulation avec les services départementaux.
- Il s'assure de la cohérence entre les politiques de l'État en région et les politiques communautaires dont la mise en œuvre relève de l'État.
- Il porte des fonctions supports mutualisées pour le compte des services de l'État en région, notamment en matière d'achats et de ressources humaines.



Sous l'autorité du préfet de région, le SGAR assure ainsi un rôle de « chef d'orchestre » des services de l'État et les anime en mode projet pour la bonne prise en compte des priorités d'actions régionales, sur le champ des politiques publiques comme sur celui des fonctions supports. Sa capacité d'expertise transversale à 360° vis-à-vis des services de l'État mais aussi des collectivités territoriales, des associations et des entreprises, est sa valeur ajoutée.

Au quotidien, le SGAR joue le rôle d'interface entre le préfet de région, les directions régionales de l'État (dont la délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports et la délégation régionale académique à la recherche et à l'innovation, sur lesquelles le préfet de région exerce une autorité fonctionnelle) et les services départementaux, notamment les préfectures.

Le SGAR assure en outre le secrétariat du comité de l'administration régionale, qui réunit chaque mois les préfets de la région, les services régionaux de l'État relevant du préfet de région ainsi que l'agence régionale de santé, les services académiques et des finances publiques.

Le SGAR est enfin chargé de la coordination des services régionaux de l'État en matière d'études, d'évaluation des politiques publiques et de communication interministérielle.



CAR et pré-CAR

Chaque mois, le CAR réunit, sous la présidence du préfet de région, l'ensemble des services régionaux et opérateurs de l'État et des préfectures de département, pour échanger sur les priorités régionales et leur déclinaison. En 2022-2023, ont ainsi été évoqués les sujets des infrastructures de transport, du patrimoine, du littoral, de l'énergie ou encore de la lutte contre la pauvreté.

Pour préparer les CAR, le SGAR anime chaque mois une réunion des secrétaires généraux de préfecture et des directions régionales : c'est le « pré-CAR ».





Le SGAR Hauts-de-France est structuré de la façon suivante :

- le bureau de la coordination interministérielle assure l'interface entre le SGAR et ses partenaires, organise CAR et pré-CAR et coordonne le suivi de l'évaluation de la mise en œuvre des politiques prioritaires du Gouvernement;
- le pôle de la modernisation de l'action publique s'occupe du pilotage budgétaire régional, appuie le préfet de région en matière d'immobilier de l'État, propose des prestations mutualisées en matière d'achats et de ressources humaines, promeut l'innovation et la modernisation des services de l'État;
- le pôle des politiques publiques assure le suivi des politiques nationales dans le champ des questions européennes et internationales, des politiques de cohésion, de l'emploi et du développement économique ainsi que du développement des territoires ; il suit aussi les contrats entre l'État et les collectivités ;
- la direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité, en lien avec les délégations départementales, promeut l'égalité professionnelle et sociale entre les femmes et les hommes et impulse des actions de prévention et lutte contre les violences sexistes et sexuelles;
- les autres missions régionales rattachées au SGAR: il s'agit de la délégation régionale du ministère des Armées, du commissariat à la lutte contre la pauvreté, de la délégation générale au développement de l'Axe Nord, de la direction de projet pour le renouveau du bassin minier, de la coordination régionale de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme.

Les locaux du SGAR rue de l'hôpital militaire à Lille

Autrefois localisé dans les locaux historiques de la préfecture du Nord place de la République, le SGAR occupe depuis 2006 l'ancien hôpital militaire Scrive, qui lui-même avait succédé en 1781 à l'ancien collège des Jésuites ouvert en 1606.



Le pôle de la modernisation de l'action publique

La direction du pilotage et de la gestion des ressources de l'État

Elle assure des tâches relatives au fonctionnement interne du SGAR, à l'élaboration et au suivi de la programmation budgétaire, à l'exécution budgétaire et comptable et à son contrôle, ainsi qu'à l'aide au pilotage financier.

Le bureau de la gestion des ressources humaines et des moyens

Il a pour mission le suivi des effectifs du SGAR, des procédures de mobilité et des recrutements. Il est également chargé de la gestion des moyens internes du SGAR et de la logistique.

Le bureau budgétaire régional

Le SGAR assure le pilotage budgétaire, la programmation et les dialogues de gestion pour les budgets opérationnels de programme (au plan régional) et les unités opérationnelles (au niveau de chaque département ou de chaque service régional) dont il a la charge. Le bureau budgétaire régional gère trois types de budgets : les budgets supports, les budgets immobiliers et les budgets d'intervention de l'État.

La mission de l'immobilier régional

En lien avec la direction de l'immobilier de l'État, elle assure la coordination de la mise en œuvre du schéma directeur immobilier régional, assure le pilotage régional de crédits immobiliers en apportant notamment un appui technique aux gestionnaires et facilite la mise en réseau des acteurs de l'immobilier de l'État. Elle travaille aussi au développement d'outils de gestion et de suivi performants.

Le chiffre clé

398 M€

budgets de fonctionnement, immobiliers et d'intervention directement pilotés par le SGAR en 2022.



Elle veille à la déclinaison des orientations définies par la direction des achats de l'État auprès des services déconcentrés et des établissements publics. Ses marchés et accords-cadres (en matière d'entretien, de maintenance...) ont notamment permis de développer l'accès des TPE/PME à la commande publique et l'application de clauses sociales dites « responsables ». Elle porte également un observatoire régional de la commande publique.

La plateforme régionale d'appui interministériel à la gestion des ressources humaines

En lien avec la direction générale de l'administration et de la fonction publique, elle accompagne les services déconcentrés dans leur politique de ressources humaines. Ses missions sont articulées autour de 5 axes d'intervention interministérielle : la formation, la mobilité, l'action sociale, l'organisation du travail et la conduite du changement.

La mission modernisation et innovation

En lien avec la direction interministérielle de la transformation publique, elle assure la promotion de l'innovation publique et des démarches de modernisation au sein des services de l'État en région.

Le pôle des politiques publiques

La mission « stratégie de l'État »

Elle assure en particulier le suivi du contrat de plan État-Région. Elle pilote également l'élaboration d'études et d'évaluations des dispositifs de l'État. Enfin, elle assure le suivi pour le compte de l'État et en lien avec le conseil régional de la programmation des fonds européens et, en lien avec la conseillère diplomatique du préfet de région, accompagne les services de l'État dans la dimension internationale et transfrontalière de leur action.



C'est le montant de l'enveloppe dédiée au programme INTERREG France-Wallonie-Vlaanderen adopté par la Commission européenne fin 2022 et dont l'autorité nationale est le conseil régional des Hauts-de-France, permettant le financement de nombreuses actions au profit du territoire régional et de ses voisins belges en matière d'environnement, de tourisme, de patrimoine ou encore de mobilité.

La mission « politiques de cohésion »

Elle assure la coordination et l'animation des services de l'État dans la mise en œuvre des politiques publiques relevant du champ de la cohésion sociale : culture, éducation, politique de la ville, vie associative, logement, intégration, jeunesse et sport, santé.

C'est le montant des crédits de l'agence nationale du Sport mobilisés en 2022 pour aider à la rénovation énergétique et à la modernisation de 144 équipements sportifs en région.



Le chiffre clé

17 M€

La mission « emploi et développement économique »

Elle assiste le préfet de région dans la mise en œuvre des politiques de l'État dans les domaines de l'emploi, de la formation professionnelle, de l'économie sociale et solidaire, de la compétitivité, de l'innovation et du développement économique, en lien étroit avec les collectivités territoriales, les opérateurs du service public de l'emploi, les chambres consulaires...



C'est le nombre d'emplois francs conclus en région en 2022 au bénéfice de jeunes résidant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, positionnant les Hauts-de-France au 1^{er} rang national.

C'est le montant des aides attribuées aux acteurs de la région Hauts-de-France par le programme « France 2030 » depuis 2022.



La mission « développement des territoires »

Elle veille à la coordination des services de l'État dans les domaines du développement durable, des infrastructures de transport, de l'agriculture et de l'aménagement équilibré des territoires. Elle assure le suivi du Pacte Sambre-Avesnois-Thiérache 2 (2018) et gère plusieurs instruments juridiques et financiers au bénéfice du développement territorial.



C'est le montant des aides attribuées pour la région en 2022 par le fonds national d'aménagement et de développement du territoire, qui a permis de soutenir 180 projets, notamment dans les territoires les plus fragiles.





Les autres missions rattachées au SGAR

La direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité

Elle coordonne le réseau des délégations départementales aux droits des femmes et à l'égalité. En lien avec ce réseau, avec les collectivités et les opérateurs associatifs, elle veille au déploiement de la politique nationale en matière de lutte contre les violences sexistes et sexuelles et en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Le commissariat à la lutte contre la pauvreté

En lien avec les collectivités, opérateurs et services déconcentrés, la commissaire à la lutte contre la pauvreté a pour mission le pilotage et la mise en œuvre en région de la stratégie nationale de prévention et lutte contre la pauvreté et du pacte des solidarités.

La délégation régionale du ministère des Armées

Elle accompagne les actions conduites par le ministère des Armées en région en matière d'accompagnement des restructurations de défense, de soutien aux entreprises de défense et de mémoire.

La délégation générale au développement de l'Axe Nord

Elle veille à la déclinaison en région des politiques nationales en matière portuaire et logistique et veille à la transition vers des modes de transports de marchandises décarbonés ainsi qu'au renforcement de la compétitivité des ports. Elle assure aussi la coordination des services de l'État en Hauts-de-France pour le projet du Canal Seine-Nord Europe.



La direction de projet pour le renouveau du bassin minier

Elle assure le suivi pour le compte de l'État de l'Engagement pour le renouveau du bassin minier signé en 2017 qui vise à métamorphoser le territoire de l'ex-bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais pour en faire un territoire d'excellence de la transition énergétique (notamment par la rénovation des logements miniers) et développer son attractivité ainsi que sa qualité de vie.

La coordination régionale de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme

En lien avec les collectivités, les services déconcentrés et les opérateurs associatifs, elle impulse en région une politique de prévention et lutte contre l'illettrisme qui passe notamment par la mise en réseau des acteurs, la formation des professionnels, la conduite d'études ainsi que l'appui aux démarches locales.



Page 3 : Baie de Somme, d'Authie et parc du Marquenterre, département de la Somme - Lotharingia ©AdobeStock.com

Page 4 : Mers-les-Bains, département de la Somme - Didier Laurent ©AdobeStock.com

Page 5 : Cathédrale de Beauvais vue du quartier Saint Jean, département de l'Oise - Guitou60 ©AdobeStock.com

Page 6 et 7 : Lille - Rue Pierre Mauroy et église Saint-Maurice, département du Nord - Ania ©AdobeStock.com

Page 8 : Dunkerque, département du Nord - Didier Laurent ©AdobeStock.com

Page 9 : La Hottée du Diable - Coincy, département de l'Aisne - Photographe indépendant « Pierrot, le rêveur »

Page 10 : Côte d'Opale, département du Pas-de-Calais - Wissant - Erik_AJV @AdobeStock.com

Page 11 : Laon - La porte d'Ardon, département de l'Aisne - Traveller 70 © Adobe Stock.com

Page 12: Bassin Minier: le 9-9bis, département du Pas-de-Calais - EPCC 9-9bis

Page 13 : Château de Pierrefonds, département de l'Oise - Arnaud Beauvois ©Oise Tourisme

Page 14 : de gauche à droite:

- Beffroi de Lille, département du Nord Pascale Gueret ©AdobeStock.com
- Château de Chantilly, département de l'Oise kovalenkovpetr @AdobeStock.com
- Beffroi de Calais, département du Pas-de-Calais SRCI
- Plage de Quend, département de la Somme Alonbou ©AdobeStock.com
- Château-Thierry, département de l'Aisne Johann «nojhann» Dréo, Wikimédia

Rédaction : SGAR Hauts-de-France Réalisation : SRCI - Préfecture du Nord Images : ©SRCI - Préfecture du Nord, ©Freepik.com, ©AdobeStock.com

